PERRIN
Lycée professionnel
SAINT-CYR L'ÉCOLE

Séquences d'observation en milieu professionnel
4 semaines réparties sur l'année

La séquence d'observation en milieu professionnel est obligatoire pour tous les élèves des classes de troisième. Elle se déroule dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales, aux conditions prévues par le Code du travail.
La séquence d' observation a pour objectif de sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel en liaison avec les programmes d'enseignement.

Personnes à contacter

M. Bergala	**Proviseur**
Mme Breton	**Proviseure adjointe**

Mme Fiévez
Directrice déléguée aux formations

Coordonnées
1 rue Sampaix, 78210 Saint-Cyr-l'École

Téléphone : 01 30 45 10 12
Courriel : ce.0782593v@ac-versailles.fr

Accès par le train
Paris Austerlitz / Saint-Quentin-en-Yvelines (RER C)
Paris Montparnasse / Rambouillet
Paris Montparnasse / Plaisir
La Défense / Saint-Quentin-en-Yvelines

Accès par le bus
Cars STAVO - ligne 44.01
Versailles / Les Clayes-sous-Bois
Cars HOURTOULE - ligne 17 - Boulogne / Plaisir
Cars VEOLIA - ligne 75
Saint-Quentin-en-Yvelines / Noisy-le-Roi

Bienvenue au lycée professionnel Jean Perrin

PERRIN
Lycée professionnel
SAINT-CYR L'ÉCOLE

3e Prépa-Métiers

3e Prépa-Métiers

Les objectifs du dispositif

Il s'agit de proposer, à des élèves volontaires, à l'issue de la classe de quatrième, un ensemble d'environnements professionnels et de les accompagner dans la poursuite de l'élaboration de leur projet d'orientation en particulier vers la voie professionnelle ou par l'apprentissage.
La classe de 3e Prépa-Métiers s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours. Comme pour toute classe de troisième, les enseignements visent l'acquisition de la maîtrise du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (S4C).

Le recrutement

La classe de 3e Prépa-Métiers, concerne un public d'élèves volontaires qui postulent de façon spécifique à la fin de leur classe de quatrième.
La proposition de passage en 3e Prépa-Métiers est examinée par des commissions académiques ou départementales qui informent l'établissement et les représentants légaux des suites accordées à leur demande.

L'emploi du temps de la classe comporte

- 23 h hebdomadaires d'enseignements disciplinaires,
- 2 h hebdomadaires de consolidation en Français et en Mathématiques,
- 180 h annuelles consacrées à la découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles : visites d'information, séquences d'observation voire des stages d'initiation.

La consolidation des savoirs fondamentaux

La personnalisation du parcours scolaire est renforcée par l'instauration de 72 heures annuelles de consolidation en Français et en Mathématiques.

Enseignements	Horaires hebdomadaires
Mathématiques	4h30 (dont 1h de consolidation)
Sciences et Technologie	3h
Français	5h (dont 1h de consolidation)
Histoire - Géographie Enseignement moral et civique	3h
Langues vivantes (LV1 et LV2)	5h30
Enseignements artistiques	1h
Éducation physique et sportive	3h
Découverte professionnelle	5h (180 heures annualisées)
Total*	30 heures

** S'y ajoutent au moins 10 heures annuelles de vie de classe par niveau; à titre indicatif un accompagnement à l'orientation de 36 heures annuelles; 1 à 4 semaines de stages et de périodes immersion.*

Le Diplôme national du brevet (DNB)

Les élèves de 3e Prépa-Métiers présentent le Diplôme National du Brevet, dans la série professionnelle ou la série générale. Ils peuvent aussi éventuellement présenter le Certificat de Formation Générale (CFG).

La poursuite d'études

À l'issue de la classe de 3e Prépa-Métiers, les élèves participent à la procédure d'orientation et d'affectation au même titre que tous les élèves de 3e que les autres élèves.
L'accès aux formations professionnelles de ces élèves est favorisé par une bonification, sous l'autorité de Monsieur le Recteur d'académie, dans le traitement de leur demande d'affectation vers la voie professionnelle.
La poursuite d'études se fait, le plus souvent, vers une 2de prof ssionnelle ou vers l'apprentissage.